



## AVIS D'INFORMATION A LA POPULATION

**LUNDI 21 MARS 2022**

### **OPERATION DE DEMINAGE**

#### **CIRCULATION INTERDITE DANS LE PERIMETRE DE DEMINAGE**

Madame, Monsieur,

Un engin explosif (obus de 270mm), datant de la Seconde Guerre Mondiale, a été découvert sur la plage à Longues sur Mer. Toutes les précautions ont d'ores et déjà été prises pour sécuriser le site. L'engin est isolé dans l'attente de sa neutralisation.

Compte tenu de son implantation, la réglementation relative aux normes pyrotechniques impose une évacuation totale de la population dans un périmètre de sécurité d'un rayon de 1500 m autour de l'engin explosif (périmètre joint à cet avis).

La neutralisation de cet engin explosif est programmée le lundi 21 mars 2022.

L'opération débutera à 8h du matin jusqu'à neutralisation de l'engin.

Bien évidemment, il est indispensable de prendre des mesures de précaution totale pour la sécurité des riverains et du public pendant toute l'intervention.

C'est pourquoi, tous les habitants qui résident et toutes les personnes qui travaillent dans la zone de risque autour de l'engin explosif devront avoir évacué le périmètre de sécurité le lundi 21 mars 2022 **avant 8 h 00, aucune personne ou véhicule ne sera autorisé à circuler ou à pénétrer dans la zone une fois la phase d'évacuation débutée**, étant précisé qu'il est envisagé de lever le périmètre de sécurité à 14h30 au plus tard.

**Vous n'êtes pas concerné par l'évacuation, mais la circulation sera interdite dans le périmètre et sans doute difficile aux alentours.**

Comptant sur votre coopération, je vous prie d'excuser cette gêne momentanément occasionnée par cet évènement.

Le Maire,

Roland TIRARD